



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	3
Abstention :	0
Exprimés :	19
POUR :	19
CONTRE :	0

2026/54

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le 08/07/2026

ID : 087-218710705-20260701-DL_2026_54-DE

**EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le premier juillet, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 26 juin deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, MM Pagnou Pascal, Quette Pierre, Mmes Lecointre Marie-France, Reauly Paola, Malric Claire, Bruyère Nathalie, Piralla Sandra, MM. Mazin Clément, Crespy Benjamin, Détienne Aurélien, Tronche Imanol.

Absents excusés : M. Moulaine Charles donne procuration à Mme Bruyère Nathalie, Mme Gaspard Céline donne procuration à M. Ruaud Jean-Luc, Mme Boulesteix Myriam donne procuration à M. Bila Laurent.

Secrétaire de séance : Mme Giannoni Virginie.

Objet : Convention de servitude de réseaux avec le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) suite à la mise en souterrain des réseaux situés « Route de Gay de Vergne »

Il est proposé au Conseil Municipal de signer la convention de servitude de réseaux avec le Syndicat, Energies Haute-Vienne, suite aux travaux d'effacement des réseaux de la Voie Communale n°2 dénommée « Route du Gay de Vergne ».

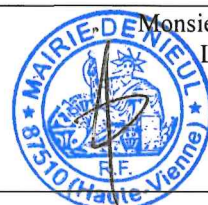
Sont concernées par ces servitudes les parcelles cadastrées sous le numéro suivant :

- E 1 138
- E 1 200
- E 1 194

Après présentation et pour son application, le Conseil municipal après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 7 juillet 2026

La secrétaire de séance,
Virginie Giannoni.



Monsieur le Maire,
Laurent Bila.